ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

protection

Question écrite n° 63248

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée de la famille, des personnes âgées et de l'autonomie, sur les propositions exprimées dans le rapport d'information intitulé « Protection de l'enfance : améliorer le dispositif dans l'intérêt de l'enfant ». Les rapporteurs conseillent de mettre en place une formation obligatoire pour les personnes candidates à la fonction d'administrateur ad hoc, portant notamment sur le développement physique et psychique de l'enfant, le droit de la protection de l'enfance, les procédures civile et pénale. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : M. Denis Jacquat
Circonscription : Moselle (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 63248
Rubrique : Enfants
Ministère interrogé : Famille, personnes âgées et autonomie
Ministère attributaire : Justice

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 26 août 2014, page 7105
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)